

LE PETIT ESCOIRAIS N°1

3^{ème} Trimestre Juillet/août/sept. 2020



Pour ce premier bulletin municipal, je souhaite débiter en remerciant les habitants de la commune pour la confiance qu'ils ont apporté à la nouvelle équipe municipale. Nous avons démarré notre mandat avec une situation complexe dont personne n'avait prédit l'ampleur. C'est une catastrophe mondiale et nous ne pouvons qu'apporter notre soutien aux habitants, aux peuples et aux pays ayant été touchés par cette pandémie. Malgré cela à Escoire, la vie a repris son chemin. Nous avons commencé à réaliser divers travaux et attendons avec impatience le début des travaux d'assainissement qui devraient débiter à l'automne. Des réflexions sur l'amélioration des conditions d'usage des différents équipements communaux sont en cours et elles concernent la population d'Escoire du plus jeune jusqu'à nos aînés. L'équipe s'étant engagée à faire du lien et à partager ses interrogations avec les habitants. Des rencontres seront proposées afin d'échanger sur les réflexions. Je vous souhaite une période estivale remplie de rencontre, de détente et d'activités enrichissantes. Bonnes vacances !



Votre nouvelle équipe municipale

Joël LAGUIONIE, Maire

Sabine GOLFIER DELAGE, 1^{ère}

Adjointe

Francis GERVEAUX, 2nd Adjoint

Jean-Marie KOCHER, 3^o Adjoint

Cécile PHILOTE, Céline

BARILLOT, Sandrine PEYRONET,

Karine PAROISSE, Jean-Pierre

TINGAUD, Pascal DEFILIPPI,

Patrick MAZEAU, vos

conseillers

PERMANENCE MAIRIE :

Fermeture de la Mairie du 6 au 25/8/20

Une permanence sera tenue par vos élus les mardi et jeudi de 10H à 12H durant cette période.

ATTRIBUTIONS DES COMMISSIONS

Syndicats intercommunaux

SIVS Escoire/Antonne

Joël LAGUIONIE, Francis GERVEAUX

Cécile PHILOTE, Céline BARILLOT

Syndicat Départemental des Energies - S.D.E

Sabine GOLFIER-DELAGE, Jean-Marie KOCHÉL

Karine PAROISSE, Pascal DEFILIPPI

Syndicat mixte des eaux (S.M.D.E.)

Jean-Marie KOCHÉL, Patrick MAZEAU

Francis GERVEAUX, Pascal DEFILIPPI

Commissions Municipales

Budget, Administration

Jean-Pierre TINGAUD (délégué)

Pascal DEFILIPPI (membre)

Cécile PHILOTE (membre)

Affaires scolaires

Francis GERVEAUX (délégué)

Cécile PHILOTE (membre)

Environnement et Travaux

Jean-Marie KOCHÉL (délégué)

Patrick MAZEAU (membre)

Karine PAROISSE (membre)

Action Sociale

Sandrine PEYRONET (déléguée)

Karine PAROISSE (membre)

Cécile BARILLOT (membre)

Cohésion catastrophes naturelles

Francis GERVEAUX (délégué)

Cécile BARILLOT (suppléante)

Commission CNAS

Joël LAGUIONIE, Maire

Sonia JEAN, délégué des agents

Sabine GOLFIER DELAGE,

Commission Appel Offres

Président : Joël LAGUIONIE

Sabine GOLFIER-DELAGE, Francis GERVEAUX, Jean-Marie KOCHÉL (titulaires)

Sandrine PEYRONET, Pascal DEFILIPPI, Cécile PHILOTE (suppléants)

Information Communication

Sabine GOLFIER DELAGE (déléguée),

tous les élus membres

Correspondante à la défense

Sabine GOLFIER DELAGE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PERIGUEUX

Joël LAGUIONIE, Maire et Sabine GOLFIER-DELAGE, 1ère adjointe

Nous avons pris nos fonctions le 23 mai, et comme nous nous y étions engagés dans notre profession de foi, c'est avec une grande joie que nous vous présentons notre premier petit bulletin trimestriel.

C'est dans un esprit de communication et d'information qui anime votre nouvelle équipe municipale qu'une page Facebook de la Mairie a été créée. Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à s'y inscrire afin de partager diverses actualités et événements.

Nous sommes en train de travailler sur la création d'un nouveau site internet (avec l'aide et les conseils précieux de Mohamed TADJ), ainsi que d'un compte Instagram.

Chaque trimestre, nous vous parlerons d'Escoire, mais aussi de ses habitants, associations, professionnels en allant à leur rencontre dans une rubrique dédiée.

Rencontre avec Jean Baptiste DUARTE, photographe

Jean-Baptiste s'est lancé dans la photographie en 2016. Passionné par son métier, il s'est très vite spécialisé dans l'évènementiel, les baptêmes, les photos de famille, portraits et plus particulièrement les mariages.

C'est d'ailleurs lui qui a réalisé l'ensemble des photos pour notre campagne électorale, et notamment celle de notre affiche dans le jardin du château.

Nous vous laissons découvrir une partie de son talent sur son site web :

jbduartephotographie.com / 06.33.88.35.90

« Parce qu'avec le temps les souvenirs s'estompent, et que seules les photos sauront immortaliser ces instants précieux... »

Merci Jean Baptiste.

Rencontre avec l'association Histoire de Couleur

C'est à l'occasion de la confection des masques pour les habitants de la commune que nous avons fait connaissance avec Madame Claudine TALLE, Présidente de l'association depuis 2014, de son époux René, et de Madame DUTERTRE Thérèse. Chaque mardi de 14H à 18H, les 13 adhérents se réunissent à la Maison des Associations. C'est dans une ambiance chaleureuse que les participants échangent et enrichissent leur savoir-faire (tricot, couture, peinture, aquarelle...). Si vous souhaitez vous aussi passer d'agréables moments, nous vous invitons à les rejoindre, et pourquoi pas avec de nouvelles idées d'activités (jeux de cartes, de société...).

L'association est ouverte à tous les âges pendant les périodes scolaires pour une cotisation annuelle de 20 Euros.

Claudine TALLE Présidente 05.53.13.56.42/Marie ROBIN, secrétaire 05.53.04.57.87.

REMERCIEMENTS

UN GRAND MERCI à tous les couturiers et couturières qui ont participé à la confection des masques pour la lutte pour la COVID 19. En effet, grâce à nos conseillers départementaux, notre commune a pu bénéficier gratuitement de tissu, fil et élastiques. C'est grâce à une vingtaine de bénévoles que des masques ont pu être fabriqués et distribués à chaque habitant.

Vous avez été nombreux à vouloir faire un geste pour les remercier, une boîte a été déposée à la mairie à cet effet.



UN GRAND MERCI à Fabrice ROUBENOT et Hyper U BOULAZAC, pour le don de chocolats qui a été fait à la commune. Nous les avons distribués aux enfants du village et à l'école.



Petit clin d'oeil à Bernard COUZINOU, reporter Sud Ouest

“Après 22 ans (et 4 mois pour être précis), j'ai demandé de cesser ma mission de correspondant de presse cette année à partir du 30 juin. Une grande aventure, commencée 3 ans avant ma retraite de prof d'éducation physique et sportive(EPS). Je couvrais seulement Le Change, et avec davantage de temps libre par la suite, j'ai accepté de parler d'autres communes, car je trouvais important que les animations, la vie rurale ne soit pas oubliée. Blis-et-Born, Eyliac, Sarliac, furent ainsi partie de l'extension de mon secteur, sachant aussi que St Pierre de Chignac et Savignac n'avaient pas, pendant un temps de correspondant, je collectais les résultats d'élections dans ces chefs-lieux de cantons. Un travail passionnant, enrichissant sur un plan humain. Puis est arrivé Bassillac avec ses quelques 1 800 habitants au moment de l'inauguration du centre socioculturel. J'ai compris que ça devenait trop lourd, car j'avais aussi pris Escoire et son fameux comité des fêtes que présidait Jacques Roubennot, avant Jacques Faurel. Le Conseil municipal aussi, m'a permis de me lier d'amitié avec plusieurs membres que je n'oublie pas, d'autant que la relève s'annonce prometteuse. Escoiraises, Escoirais, Au revoir et bonne route !”

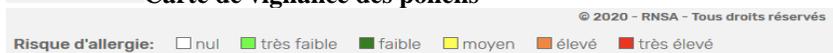
UN GRAND MERCI BERNARD pour tes ces années, tu seras toujours le bienvenu à Escoire.

MERCI à Jeanne PERRIERE, habitante de la commune Formatrice PSE Sciences Appliquées à la CCI qui a nous fait partagé un article pour nous sensibiliser sur **LES POLLENS** :

« De manière générale, le mois de juin est le mois où le risque allergique est très élevé sur l'ensemble du territoire français, en raison surtout des pollens de graminées. Les pollens d'oseille et de plantain pourront, quant à eux, également gêner les allergiques partout en France. Les pollens de chênes diminuent, ils sont en fin de production et leur niveau allergique devient faible. Aujourd'hui, des applications existent sur smartphone pour connaître le niveau allergique d'une ville ou de pollens, comme par exemple « Alerte pollens » en lien avec le RNSA



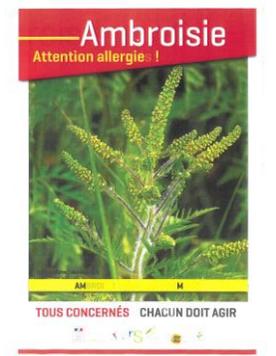
Carte de vigilance des pollens



En Dordogne et plus particulièrement autour de Périgueux, les plantes allergènes du mois de juin sont les graminées. Elles sont présentes dans toute la France pour la période et sont au niveau de leur pic de production pollinique en ce mois de juin. Cette dernière va se poursuivre en diminuant progressivement jusqu'au mois d'octobre. En fonction de leur importante représentation, viennent ensuite les pollens d'oseille et de plantain. L'impact allergène de l'oseille commence dès le mois d'avril et se termine en août, tandis que pour les plantains, qui suivent à peu près la même évolution, ont une production pollinique qui débute en mars pour se terminer fin septembre. L'étendue de la production pollinique est donc plus large pour les plantains que pour l'oseille. Parmi les herbacées allergisantes rencontrées autour de périgueux nous avons encore les urticacées (les orties et pariétales) dont la production de pollens est précoce cette année 2020, car elle a commencée en mai au lieu de mi-juin. Nous sommes encore au début de la production qui risque de s'étendre jusqu'au mois d'octobre si l'on tient compte des enregistrements de l'année passée. Le maximum se rencontre généralement au mois de juillet.

En ce qui concerne les espèces arborées, elles sont nettement moins allergisantes en ce mois de juin. Les pollens de chênes sont les plus allergènes du mois de juin pour la zone géographique aux alentours de la ville de Périgueux. Néanmoins, l'évolution de sa production de pollens est déjà basse en juin puisque son maximum a eu lieu fin avril et que sa production est quasi arrêtée en août. Le châtaignier, dont le potentiel allergisant est bien connu, n'a pas encore commencé sa production de pollens. Il va produire et déranger les allergiques à la fin du mois de juin et durant tout l'été. Le tilleul connaît, lui, un pic de production, bien que très peu élevé, au mois de juin. Enfin, les oliviers montrent un pic de production de pollens au mois de juin, cependant leur niveau allergisant est moins important que chez les autres espèces, et ils sont aussi moins présents dans le paysage en Dordogne »

Extrait le 06/06/2020, à 11h, à partir du bulletin RNSA (réseau National de Surveillance Aéro-biologique) : <https://www.pollens.fr/les-risques/risques-par-ville/41/9/2020>



Lutter contre
le moustique tigre 



RECONNAÎTRE LE
MOUSTIQUE TIGRE

- ✓ Il est **rayé noir et blanc** (corps et pattes)
- ✓ Il est **très petit (5 mm)**
- ✓ Sa piqûre est **douloureuse**
- ✓ Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)



Le petit mot de Patrick Francois HUMOUR ET CULTURE

Malheureusement l'Association Humour et Culture n'a pas pu mettre en place son 3^{ème} Festival Humour en Périgord qui augurait, pourtant, de deux journées particulièrement festives. Mais ce n'est que partie remise car si, pendant un temps, le covid la tête, cela ne nous empêchera pas de refaire la fête, fidèles à notre devise : « **L'humour renforce notre instinct de survie et sauvegarde notre santé d'esprit** ». Toute l'équipe d'H.E.C vous souhaite un très bel été !



Dans notre prochain bulletin l'annuaire des professionnels d'Escoire

(si vous souhaitez y figurer, merci de nous contacter)



NUISANCES SONORES ET VOISINAGE

Au quotidien, le respect de certaines règles permet d'éviter les nuisances et les conflits entre voisins.

Horaires pour les travaux de bricolage et de jardinage (arrêté préfectoral 17/05/99)

- **Les jours ouvrables : 8H30/ 12 H – 14H30/19H**
- **Les samedis : 9H12H – 15H-19H / Dimanches et jours fériés : 10H-12H**

BRULAGES DES DECHETS VERTS

L'usage du feu peut être une source de pollution de l'air et d'incendie, il convient de protéger les populations contre ces risques. Dans ce contexte, les solutions alternatives au brûlage des déchets verts (broyage, paillage, compostage, collecte et mise en déchetterie...) doivent être privilégiées.

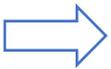
Toutefois ***l'arrêté préfectoral*** prévoit une tolérance de brûlage des déchets verts des particuliers dans les communes rurales.

Périodes :

Du 1^{er} mars au 30 septembre : tout brûlage est interdit

Du 1^{er} octobre à fin février entre 10h et 16h et hors situation exceptionnelle (pollution atmosphérique...)

- brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage,
- brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte ...).



Soumis à Déclaration (en mairie)

POUBELLES, DECHETTERIE

Comme vous avez pu le constater, et avez été nombreux à nous en faire part, les collectes des ordures ménagères ont été perturbées depuis la COVID-19. Tout devrait prochainement refonctionner normalement. Nous vous rappelons que vos poubelles peuvent être déposées dans n'importe quel conteneur du Grand Périgueux, n'hésitez pas lorsqu'ils sont pleins, à utiliser un autre lieu de collecte plutôt que de déposer vos sacs à côté.

Pour rappel, Il est interdit de déposer des objets devant les conteneurs (chaises cassées, meubles....)

HORAIRES DECHETTERIE TRELISSAC

Lundi	Fermée
Mardi	9h-12h00/14h-18h
Mercredi	9h-12h00/14h-18h
Judi	9h-12h00/14h-18h
Vendredi:	Fermée
Samedi	9h-12h00/14h-18h
Dimanche	9h-11h45

ETAT CIVIL

Naissance : Naël Robert Patrick BUREAU BAURI le 05 mars 2020

Décès : Mireille Jacqueline MEYNARD le 22 février 2020

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants d'Escoire

Si vous souhaitez faire paraître une information, un article dans notre prochain bulletin, n'hésitez Pas à nous le faire savoir.

**POUR PERPETUER LA TRADITION DE LA MAYADE,
et si les conditions sanitaires liées au COVID nous le permettent,
nous vous convions à la plantation de notre Mai le
samedi 3 octobre 2020 à 12H00**

INFORMATION IMPORTANTE ENEDIS
COUPURE DE COURANT MERCREDI 22 JUILLET 2020 de 13H30 à 15H30

Quartiers ou lieux-dits :

Route des Gabarres / Le Bourg/Allée de Fontine du Pré/Rue de la forêt

Rue du colombier/Impasse des Gabarres/Allée du Pomme Redon

La Grattade/Rue du Château, le Château/Jules Ferry

BONNES VACANCES A TOUS.



Prochain Bulletin octobre 2020